

Association médicale internationale contre la guerre

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

ABONNEMENTS

SUISSE. 1 an Fr. 2.50
ÉTRANGER 1 an Fr. 4.—
Le Numéro : 25 Ct.

ANNONCES

SUISSE la ligne 30 Ct.
ÉTRANGER la ligne 40 Ct.
Réclame : 1 Fr. la ligne.

ORGANE OFFICIEL DU COMITÉ CENTRAL
de la Croix-Rouge Suisse, de l'Alliance des Samaritains
et de la Société Militaire Sanitaire Suisse.

→≡≡≡ Publication Mensuelle ≡≡≡←

Directeur-Fondateur : D^r J. BRAUN.

Secrétaire de la Rédaction : D^r A. PUGNAT.

Rédaction et Administration : Genève, 8, Corraterie.

Association médicale internationale contre la guerre.

L'Association médicale internationale contre la guerre s'est réunie en Assemblée générale le 24 juin, à son siège social, 25, rue des Mathurins, à Paris, sous la présidence du D^r J. Rivière.

De nombreux médecins, de nationalités différentes, ont pris part à cette réunion.

L'Association a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1^o Sur la proposition du D^r Philippeau, ancien président du syndicat des médecins de la Seine, adresse une lettre de félicitations au président Roosevelt à l'occasion de son intervention dans la guerre d'Extrême Orient, ainsi conçue :

« L'Association, convaincue « que « la guerre est un outrage à la civilisation », vote des félicitations au « président Roosevelt pour son ini-

« tiative et des remerciements pour « sa tentative de rapprochement de « deux peuples séparés par un fossé « chaque jour plus profond et que « les hostilités conduisent à l'abîme. »

2^o Déclaration du principe suivant, à savoir : Les tendances pacifistes de l'Association respectent intégralement la noble idée de Patrie, et ne visent en rien la question du désarmement.

3^o Sur la proposition du président les vœux suivants sont votés à l'unanimité :

1^o Que dans les conflits qui peuvent diviser les nations, les gouvernements pénétrés de l'idée que l'amour-propre personnel doit s'effacer devant l'intérêt général, se fassent des concessions que réclame la raison.

2^o Qu'en cas de conflits armés, les hostilités ne puissent commencer sans « au préalable » une déclaration de guerre formelle; agir autrement c'est frapper son adversaire par derrière.

3^o Qu'il serait sage et humain de

réclamer un contrôle international sur la fabrication des armes et des explosifs modernes.

4^o Que les problèmes internationaux soient, à l'avenir, résolus par les deux tribunaux : Tribunal international et Tribunal humanitaire. Le premier, composé de délégués de toutes les corporations, tranchera les différends des pays intéressés; le second, formé de représentants élus par toutes les nations, décidera des questions qui touchent à l'ordre international et humanitaire.

DISCOURS PRONONCÉ par le Dr J. RIVIÈRE

président de l'Association médicale internationale contre la guerre, à sa réunion du 24 juin, tenue 25, rue des Mathurins.

Messieurs et chers Confrères,

Je vous remercie d'être venus ce soir nombreux à notre réunion.

Nous sommes particulièrement honorés de la présence parmi nous de tant de médecins autorisés.

Depuis notre dernière réunion nous ne sommes pas restés inactifs. Nous n'en voulons pour preuve que les adhésions et les félicitations qui, de tous pays, nous sont parvenues, nombreuses, et qui constituent le plus précieux des encouragements.

Notre Comité d'honneur, composé de professeurs et de maîtres de toutes nationalités, de noms les plus autorisés du corps médical, dépasse aujourd'hui le chiffre cent.

Si, grande en est notre satisfaction, il est cependant un point, Messieurs, sur lequel nous tenons, dès ce soir, à attirer tout particulièrement votre

attention. Et, en traitant ce point, je vais, je n'en doute pas, au devant de vos désirs et de vos vœux. Nous voulons qu'il soit bien entendu — et cela pour dissiper, une fois pour toutes, toute équivoque — que nos idées humanitaires ne peuvent, en aucune façon, heurter le sentiment national ni nuire à la noble idée de patrie.

Des événements importants et nombreux se succèdent depuis quelque temps dans le domaine politique, économique et social — événements qui tendent à toucher de si près l'existence humaine, que le médecin ne saurait s'en désintéresser — et qui sollicitent tout particulièrement l'attention des adhérents de notre Association qui se sont donné pour mission d'étudier en commun les moyens de prévenir les calamités.

Les 18 et 20 avril un public nombreux et choisi se pressait dans la vaste enceinte du Trocadéro pour y acclamer nos maîtres et devanciers : Frédéric Passy, Berthelot, Charles Richet, Sir Thomas Barclay.

Dans un ordre général, ces visites, ces déplacements répétés des chefs d'État, dont nous sommes témoins depuis quelque temps, apparaissent à tous comme une auréole de paix.

Nous savons bien que, dans cette atmosphère pacifique, quelques notes guerrières ont retenti. Médecins, nous connaissons les effets de la contagion, souvent plus marquée dans l'ordre moral que dans l'ordre physique. Ne nous appartient-il donc pas de contribuer à ramener le calme dans les esprits, en répétant, une fois de plus, cette vérité de La Palice : Que la guerre ne fait qu'épuiser les belligé-